

DECISION SUR LE ZIMBABWE

La Conférence,

1. **SE FELICITE** du rapport présenté par le Président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, en sa qualité du Président de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), sur les efforts déployés en appui à la mise en œuvre de l'Accord politique global (GPA) signé par les parties zimbabwéennes à Harare, en septembre 2008 ;
2. **SE FELICITE EGALEMENT** des avancées enregistrées dans la mise en œuvre du GPA et **EXHORTE** les parties zimbabwéennes à continuer à faire preuve de la volonté politique et de la détermination nécessaires en vue de l'aboutissement des efforts en cours ;
3. **LANCE ENCORE UNE FOIS UN APPEL PRESSANT** à tous les membres concernés de la Communauté internationale pour la levée immédiate des sanctions imposées au Zimbabwe afin de faciliter la mise en œuvre du GPA, ainsi que le relèvement socio-économique du pays, et d'alléger les souffrances de la population ;
4. **LANCE UN APPEL** à tous les Etats membres de l'UA et à la Communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils fournissent l'assistance nécessaire au Gouvernement du Zimbabwe, et **DEMANDE** à la Commission, œuvrant en étroite collaboration avec la SADC, de poursuivre les efforts déployés à cette fin, ainsi qu'en faveur de la levée immédiate des sanctions imposées au Zimbabwe. A cet égard, la Conférence **FELICITE** la SADC et ses Etats membres pour les mesures déjà prises en appui à la mise en œuvre du GPA et du relèvement socio-économique du Zimbabwe.

2009

Decision on the Situation in Zimbabwe

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1134>

Downloaded from African Union Common Repository